

> *Le Lien*

La Lettre numérique bimestrielle d'Autisme France

Novembre/ décembre 2005 - n°2

En direct avec vous

L'affaire du jeune Brahim, affaire jugée à Lyon par le tribunal administratif reconnaissant l'Etat responsable pour la non-scolarisation de cet adolescent autiste, Le livre noir de la psychanalyse, comme les nouvelles recommandations pour la pratique professionnelle du diagnostic de l'autisme de la Fédération Française de Psychiatrie ont occupé le devant de la scène cet automne. Ces événements, tous à leur manière, attestent du fait que les mentalités évoluent, même si les « vieux démons » ne sont jamais loin.

Autisme France a suivi ces dossiers d'actualité en apportant son soutien ou étant directement partie prenante chaque fois que nécessaire.

Les mois de rentrée ont aussi vu Autisme France Gestion s'installer dans ses murs à Paris, dans le 15ème arrondissement. Autisme France y a dorénavant son siège national tout en conservant l'établissement de Mougins comme cheville ouvrière.

Parmi les nombreux « fers au feu » de notre mouvement figurent les décrets d'application de la loi de février 2005 en cours d'élaboration et qui requièrent toute notre attention...

Sans oublier, notre congrès auquel nous serons près de 1.000 et où nous espérons vous retrouver bientôt...

La rédaction

ACTUALITES POLITIQUES ET SCIENTIFIQUES

Recommandations pour la pratique professionnelle du diagnostic de l'autisme de la Fédération Française de Psychiatrie

<http://autisme.france.free.fr/fichiers/Recommandations%20FFP%20Diagnostic%20Autisme.pdf>

Fiches publiées par la Fédération Française de Psychiatrie

<http://autisme.france.free.fr/fichiers/Fiches%20FFP%20Autisme.pdf>

L'Etat poursuivi pour défaut de scolarisation d'un enfant autiste à Lyon

<http://autisme.france.free.fr/fichiers/newsletter/Jugement%20TA%20Lyon.pdf>

REVUE DE PRESSE

Europe1

« C'est sans précédent en France. Les parents de Brahim jeune garçon autiste de 14 ans qui avaient porté plainte contre l'Etat pour manquement à son obligation de scolarisation viennent de gagner. Le tribunal administratif de Lyon vient de condamner l'Etat à une amende de 36000 euros. »

Vivre FM La Radio du Handicap

<http://autisme.france.free.fr/fichiers/newsletter/Vivre%20FM%206%20octobre%202005.pdf>

Le Monde

(extrait d'un article publié le 5 octobre par Martine Laronche)

http://www.lemonde.fr/web/recherche_resultats/1,13-0,1-0,0.html

"L'Etat condamné à indemniser un autiste

Le tribunal administratif de Lyon a condamné, lundi 3 octobre, l'Etat à verser 36 000 euros aux parents de Brahim, un enfant autiste de 14 ans qui n'est plus scolarisé depuis trois ans, faute de place disponible dans un établissement spécialisé. En s'appuyant notamment sur la loi du 11 février, les magistrats ont estimé que l'Etat a "fait peser sur l'enfant et ses parents une charge anormale et spéciale" et que sa responsabilité est engagée, même s'il n'a pas commis de faute. Cependant, contrairement à ce que demandaient les parents, le tribunal a considéré qu'il ne lui appartenait pas d'enjoindre à l'Etat de scolariser effectivement l'enfant. Depuis trois ans, la famille de Brahim vit à Saint-Fons (Rhône) volets fermés, de peur que l'enfant, lourdement handicapé, ne se défenestre. Pris en charge jusqu'en 2002 par un établissement spécialisé, Brahim avait dû quitter celui-ci à la suite d'une réorganisation de service."

Déclic de septembre/octobre 2005

Le dossier : « comment réussir l'intégration scolaire avec un AVS ».

Hors série de Sciences et Vie (n° 232) de septembre 2005

Sur le thème des émotions.

L'éditorial est d'Alain Berthoz, professeur au Collège de France et on trouve aussi des articles sur :

- « l'empathie ou comment être humain ».
- « l'autisme, une maladie de l'émotion partagée »

Sciences humaines » d'octobre 2005

Sur le thème « l'enfant et ses intelligences »

- l'intelligence de l'enfant, les théories actuelles.
- Le développement de la créativité
- L'énigme de l'autisme : nouvelles pistes

- On apprend à parler pour agir avec autrui – entretien avec Michel Deleau
- Intelligence, la part des gènes.

CONGRES

Congrès AF - 26 novembre 2005

Maison de la Mutualité - 24 rue St Victor - Paris Vème

Ce congrès promet d'être un succès. Merci à vous tous de vous y être inscrits. Nous serons 1.000 pour entendre ces professionnels parmi les meilleurs spécialistes français et internationaux.

Il reste encore quelques places pour la journée du 26.

Il ne reste par contre plus de places pour la journée de formation du 25 assurée par Bernadette Rogé. Nous sommes navrés de cette situation et prions tous ceux

Rappelons que pour son congrès de 2005, Autisme France a choisi de mettre l'accent sur la nécessité d'apporter des soins adaptés à nos enfants et à nos adultes, suivant les dernières avancées scientifiques dans le domaine de l'autisme. Le souhait d'Autisme France, trop souvent accusée à tort de ne pas prendre en compte les soins de nos enfants, est cette année de mettre en valeur les recherches scientifiques grâce auxquelles les méthodes éducatives les plus performantes ont pu être développées et mises en place.

Comprendre l'autisme et le traiter

Les sujets suivants, permettant de comprendre l'autisme et d'en traiter certains symptômes, seront abordés : génétique, imagerie médicale, aspects psychiatriques et neurologiques de l'autisme (aspects médicaux et non psychanalytiques), traitements médicamenteux adaptés, approches biologiques et métabolisme, psychologie. Que chacun comprenne que les sujets de ce congrès ne portent aucunement sur les "soins", éloignés de toute vérité scientifique et validée, que les parents savent précisément ne pas être adaptés.

Autisme France est attachée à ce que nos enfants soient reconnus handicapés et non malades mentaux. Ceci implique et exige notamment de retenir les classifications internationales de l'OMS permettant un diagnostic exact de ce handicap. Autisme France est attachée à ce que nos enfants reçoivent une éducation adaptée au handicap de l'autisme. Les demandes d'Autisme France exprimées dans sa Charte "Ce que nous voulons" concernent tant l'éducation que le soin adapté, pour rejeter le soin qui ne l'est pas et sans rapport avec le handicap de l'autisme.

Depuis 15 ans, plusieurs excellents professionnels français ou étrangers (dont la plupart sont membres de l'ARAPI ont soutenu et appuyé le combat d'Autisme France, relativement à la qualification, au dépistage et au diagnostic de l'autisme, et à la connaissance scientifique de ce handicap (grâce notamment à l'imagerie cérébrale et aux recherches génétiques).

Les meilleurs de nos scientifiques français

Les professionnels qui interviendront à notre prochain congrès, qui pour leur très grande majorité ont déjà participé à nos colloques et que nous soutenons depuis toujours, ne sauraient être confondus avec les

psychiatres psychanalytiques. Beaucoup de professionnels qui vont participer à notre congrès sont effectivement psychiatres. Ils sont avant tout médecins et chercheurs, et grâce à leurs travaux, leurs confrères sont ou seront tenus d'évoluer.

Autisme France déplore que la majorité des psychiatres se soient à ce point tournés vers la psychanalyse parfaitement antinomique à la science, par facilité peut-être puisque la psychanalyse n'exige aucune validation scientifique. La France est tristement enferrée dans la psychanalyse et nos enfants en sont les premières victimes.

Comme l'indique la présentation du congrès d'Autisme France, la recherche scientifique et les soins conformes à l'état le plus avancé de la science ont permis d'élaborer les programmes éducatifs les plus adaptés. Ces approches éducatives seront présentées l'an prochain lors du prochain congrès dont le thème sera "Autisme et Éducation adaptée".

Inscription par téléphone possible au 0810 179 179 - (paiement par carte bancaire uniquement)

<http://autisme.france.free.fr/congres.htm>

<http://autisme.france.free.fr/fichiers/congres%20af%202005.pdf>

PRATIQUE

Handicap Mental

Du nouveau sur le site : <http://www.reseau-lucioles.org>

Des repères, des idées, des expériences, des astuces et des recherches en cours sur...

La propreté ,

Savoir s'habiller,

L'acquisition d'un mode de communication ,

Le "bavage", les troubles de l'alimentation... ,

Les soins dentaires ,

L'épilepsie ,

Le sommeil ,

La constipation

Les projets Educatifs Individuels ,

Les jeux et jouets ,.../... Les témoignages y sont encouragés

Pour mémoire : service juridique d'Autisme France

<http://autisme.france.free.fr/fichiers/Service%20Juridique%20Autime%20France.pdf>

OUVRAGES

Le Livre Noir de la Psychanalyse

Le Livre Noir de la Psychanalyse est un immense succès.

Lettre ouverte au Monde co-signée par Médiagora et Autisme France

<http://www.psyvig.com>

Site de Médiagora sur lequel il est possible de se procurer une revue de presse intéressant sur le Livre Noire

<http://mediagora.free.fr/>

Autisme France Diffusion

AFD, devenue une maison d'édition à part entière fondée par quelques parents de jeunes autistes proposera ses nouvelles parutions lors du prochain congrès. Pour en savoir plus, d'ores et déjà, **un N° de téléphone : 04 93 43 21 84**

POUR ADHERER ET SOUTENIR NOTRE MOUVEMENT

<http://autisme.france.free.fr/fichiers/adhesion.pdf>

Pour plus d'informations :

Autisme France 1209 chemin des Campelières 06254 Mougins Cedex

Association Reconnue d'Utilité Publique A but non lucratif

Numéro Azur : 0810 179 179 /04 93 46 01 77 - Fax : 04 93 46 01 14

www.autismefrance.org - mail : autisme.france@wanadoo.fr

Conception - rédaction : Michèle Larchez

Ont participé à ce numéro : Evelyne Friedel, Catherine Dupont Le Calvé,

Agnès Woimant

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, veuillez le faire savoir à l'adresse suivante autisme.france@wanadoo.fr